



SASSAY,

Le 30 mai 2019

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur

Samedi 25 mai 2019 à SELLES sur CHER.

Présents : Danièle PAGE, Claudine BORGET, Christian PAGE, Daniel Després, Freddy LARCHET, Cécile POULARD, Éric POULARD, Jacques GOUINEAU, Patricia GOUINEAU-COLLE.

Excusé : André BARBERIS.

Absent : Jérôme CHARTRIN.

Début de la séance 18h00 :

*** Point sur les licences de la saison :**

- 394 licenciés (388 au 21.04.2018).

*** Finances :**

- 1278.16€ sur compte courant et 4500€ sur le livret associatif.
- La demande de subvention du Conseil Général a été déposée.

*** Calendrier Saison HIVERNALE 2019-2020 :**

- Le calendrier est validé par le département. En attente de la validation de la région.
- Le championnat départemental sera à ROMORANTIN le 25 et 26.01.2020.

*** Arbitrage :**

- Le comité départemental félicite Freddy LARCHET pour l'obtention de l'option 'CAMPAGNE' en avril 2019.

- VALERIE CAILLOT, PCRA, rappelle dans son mail du 15 mai 2019 envoyé à Christian PAGE pour diffusion auprès des arbitres Loir Et Chériens, que :

« « Le mandat est à adresser par les clubs à l'arbitre responsable de leur concours pour validation, avant la diffusion » » afin de déceler d'éventuelles erreurs.

- **et** le comité départemental fait un rappel concernant le cahier des charges pour un concours officiel FFTA :

« « **B.5.3 LA NOMINATION DES ARBITRES DANS LES COMPETITIONS FEDERALES**

Lorsqu'un club demandera l'inscription d'une (ou plusieurs) compétition(s) au calendrier officiel de la FFTA, ce club aura l'obligation de posséder au moins 1 arbitre fédéral en activité, quelle que soit l'option détenue par cet arbitre ou un jeune arbitre en activité ayant prêté serment » » »

- Ultérieurement, un rappel sur la tenue club, sera diffusé suite à une remise à jour du règlement FFTA.

- VALERIE CAILLOT, PCRA, propose le SAMEDI 21.09.2019 ou DIMANCHE 13.10.2019 pour la journée formation continue, qui se déroulera à Salbris.

*** Jeunes :**

- Pas de modifications du règlement pour l'instant. La FFTA devrait apporter plus d'information pour la prochaine réunion du Comité Départemental.

- Les récompenses Jeunes seront remises lors d'un concours. Le lieu sera communiqué avant la reprise de la saison 2019-2020.

*** Questions diverses :**

- L'invitation « DE LA JOURNEE DEPARTEMENTALE » du 07 juillet 2019 a été envoyée à chaque archer du département par la présidente du comité départemental. Pour avoir une petite idée du nombre de participant, merci aux présidents de club de faire un rappel pour que chaque archer rende sa réponse. Le comité départemental offre l'apéritif. Il y a tables et chaises sur place.

- Les membres du comité départemental rappellent que chaque club à des bénévoles licenciés qui assurent, dans l'ombre, le bon fonctionnement des « coulisses ». Celle-ci est une reconnaissance valorisante, à la fois pour le bénévole et pour le club. Merci aux présidents de penser à eux. Il ne faut pas hésiter à poser des questions.

- L'assemblée générale des clubs se déroulera le 01 février 2020 à SELLES sur CHER.

- En 2020, le comité départemental fêtera ses 45 ans. Quelques pistes sont lancées pour marquer l'événement. A suivre...

Fin de la séance 20h00.

La Présidente,



La Secrétaire,

